



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[A]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

AGR

[urn:nbn:de:hbz:466:1-61184](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-61184)

AGOULT, (Guillaume d') gentilhomme & poète Provençal, versifioit vers l'an 1198. Il fut un des meilleurs chansonniers de son tems. L'ouvrage le plus connu de ce troubadour, est un poëme intitulé : *La maniera d'amar dal tems passat*. Il veut y prouver qu'il n'y a point d'honneur sans probité; point de probité sans amour; & point d'amour, quand on n'a pas soin de l'honneur de sa dame.

AGREDA, (Marie d') religieuse Cordeliere, supérieure du couvent de l'Immaculée Conception à Agreda en Espagne, naquit dans cette ville en 1602. Cette fille s'imagina avoir eu une vision, dans laquelle Dieu lui donna des ordres exprès d'écrire la vie de la Sainte Vierge. Elle commença ce journal en 1637; mais un confesseur éclairé qui la dirigeoit pendant l'absence de son confesseur ordinaire, lui ordonna de le jeter au feu. Celui-ci étant de retour, lui fit recommencer son ouvrage. Marie d'Agreda lui obéit avec empressement; & ce fruit de ses méditations, ou plutôt de ses rêveries, parut après sa mort sous ce titre : *La mystique cité de Dieu, miracle de sa toute-puissance, abyme de la grace de Dieu, histoire divine & la vie de la très-sainte Vierge Marie, mere de Dieu, manifestée dans ces derniers siècles par la sainte Vierge à la seur Marie de Jesus, abbesse du couvent de l'Immaculée-Conception de la ville d'Agreda*. On trouve cette production toute écrite de sa main, avec une attestation que tout ce qui y étoit contenu lui avoit été révé-
lé. La lecture en fut défen-

due à Rome; & le P. Crozet, Récollet de Marseillé, en ayant publié la premiere partie en françois, la Sorbonne la censura très-vivement l'an 1696, quoiqu'elle eût été approuvée en Espagne. La Traduction entiere de ce Franciscain parut à Bruxelles, 1717, en 8 vol. in-12, & en 3 vol. in-4°. Ses ouvrages ayant été mûrement examinés, selon les regles établies dans la savante dissertation de Benoît XIV, la congrégation des Rites publia en 1774 un décret pour imposer silence sur la béatification de cette religieuse. L'année suivante il se tint encore une congrégation à ce sujet, après laquelle le pape devoit donner le décret *de non procedendo ulterius*, qui cependant est encore resté suspendu. Il n'est pas possible qu'un homme sensé, qu'un Chrétien solidement instruit dans sa religion, soutienne la lecture du livre de Marie d'Agreda sans des mouvemens de pitié envers cette bonne fille, & d'indignation contre les promoteurs & les éditeurs de ses prétendues révélations.

AGRICOLA, (Cneius Julius) natif de Provence, gouverneur de la Grande-Bretagne sous Vespasien, s'y rendit illustre par sa valeur. Il soumit le premier l'Ecosse & l'Irlande aux Romains; il réduisit les Bretons, & conserva ses conquêtes par ses vertus & par le maintien de la discipline militaire. Ses victoires furent l'objet de la jalousie de Domitien, qui le rappella. Cet empereur lui ordonna d'entrer de nuit à Rome, pour qu'il n'eût pas les honneurs du triomphe. Agri-

cola, trop sage, pour témoigner son ressentiment à ce monstre, se retira chez lui, & y vécut dans un repos honorable, simple dans son extérieur, poli dans ses discours, & se bornant à deux ou trois amis. On dit que Domitien hâta la fin de ses jours par le poison; mais il ne faut pas toujours croire les crimes, quelque facilité que les hommes, & des hommes tels que Domitien, aient à les commettre. Tacite, gendre d'Agricola, nous a laissé une vie de son beau-pere, digne de l'un & de l'autre.

AGRICOLA, (Rodolphe) professeur de philosophie à Heidelberg, naquit à Bassom, près de Groningue, d'une famille obscure, en 1442. Il voyagea dans la France & l'Italie, & s'arrêta pendant quelque tems à Ferrare, où le duc Hercule d'Est, le bienfaiteur des gens-de-lettres, fut aussi le sien, & où il eut pour maître de philosophie Théodore de Gaze. Après bien des courses, il mourut à Heidelberg en 1485. Il fut enseveli en habit de Cordelier, comme il l'avoit demandé. Ce savant possédoit les langues, la peinture, la musique, l'art oratoire, la poésie & la philosophie. On recueillit tous ses ouvrages en 2 vol. in-4^o, à Cologne, en 1539, parmi lesquels on distingue son *Abrégé de l'histoire ancienne*, & ses trois livres *De inventione dialectica*. Les savans de son tems lui ont donné des éloges un peu outrés. On a dit que, lorsqu'il écrivoit en vers latins, c'étoit un autre Virgile, & en prose un autre Policien. Erasme, son ami, lui prodigue les plus gran-

des louanges. Voyez les *Mémoires de Nicéron*, tome 23.

AGRICOLA, (Jean Islebius) ainsi nommé parce qu'il étoit d'Isleb ou Lislebert, dans le comté de Mansfeld, compatriote & contemporain de Luther, fut aussi son disciple. Il soutint d'abord les sentimens de son maître avec beaucoup de zele: mais il les abandonna ensuite, & devint son ennemi déclaré. Après mille variations dans sa doctrine & dans sa foi, il renouvella une erreur que Luther avoit été obligé d'abandonner, & devint chef d'une secte qu'on appella secte des *Anoméens*. Luther avoit enseigné que nous étions justifiés par la foi, & que les bonnes œuvres n'étoient point nécessaires pour le salut. Agricola conclut de ce principe, que, lorsqu'un homme avoit la foi, il n'y avoit plus de loi pour lui; qu'elle étoit inutile, soit pour le corriger, soit pour le diriger; parce qu'étant justifié par la foi, les bonnes œuvres étoient inutiles; & parce que, s'il n'étoit pas juste, il le devenoit en faisant un acte de foi. Luther s'éleva contre cette doctrine: Agricola se rétracta plusieurs fois, & la reprit autant de fois. Mais Luther n'abandonnant jamais ses principes sur la justification, & les admettant avec Agricola, il ne pouvoit le réfuter solidement, ni le détromper: puitque les conséquences de l'un étoient évidemment liées aux principes de l'autre. Comme Agricola rejetait toute espece de loi, on appella ses disciples *Anoméens*, c'est-à-dire, sans loi. On a de lui des *Commentaires*

sur S. Luc, in-8°, & *Historia passionis J. C.*, 1543, in-fol.

AGRICOLA, (George) médecin Allemand, naquit à Glauchen dans la Misnie en 1194. La connoissance qu'il avoit des métaux & des fossiles, le mit bien au-dessus de tous les anciens dans cette partie. Ce fut en visitant les mines, & en conversant avec les mineurs, qu'il acquit ces connoissances. La plupart de ceux qui ont écrit depuis lui sur cette matiere, l'ont copié. Ce qu'il avance est en général exact, & son style est d'une élégance peu commune. Parmi les différens ouvrages qu'il a composés, on distingue son *Traité de re metallicâ*, en 12 livres, à Bâle, 1561, in-fol. Agricola mourut à Chemnitz en Misnie, l'an 1555. Les Luthériens, pour lesquels il avoit marqué beaucoup d'éloignement, le laisserent cinq jours sans sépulture. On joint ordinairement à son *Traité de re metallicâ*, celui qui est intitulé : *De ortu & causis subterraneorum*, à Bâle, en 1558, in-fol.

AGRIPPA I, (Hérode) fils d'Aristobule, & petit-fils d'Hérode-le-Grand, passa une partie de sa jeunesse à Rome, où Tibere lui donna la conduite de son petit-fils. Mais Agrippa paroissant plus attaché à Caius-Caligula, fils de Germanicus, & Tibere le soupçonant d'avoir souhaité sa mort, il fut mis en prison. Il en sortit six mois après par ordre de Caligula, devenu empereur, qui lui fit présent d'une chaîne d'or aussi pesante que celle de fer qu'il avoit traînée dans son cachot, lui donna

le titre de roi, avec les tétrar-chats de Philippe & de Lysanias, qui pour lors étoient vacans. L'an 41 de Jesus-Christ, l'empereur Claude ajouta de nouvelles donations à celles que Caligula avoit faites; en sorte que tout le pays précédemment possédé par Hérode, fut mis sous la domination du nouveau roi. La cour d'Agrippa devint brillante, & l'appareil de la royauté fut plus magnifique que jamais dans toutes les provinces de sa dépendance. Il professoit cependant la loi de Moïse; & comme s'il en eût été un des plus ardens zéloteurs, il suscita une persécution sanglante contre les disciples de Jesus. Il savoit bien que par-là il gagneroit l'affection des Juifs. Il profita donc du voyage qu'il fit de Césarée à Jérusalem, dans le dessein d'y célébrer la fête de pâques de l'année 43, pour leur témoigner le désir qu'il avoit de leur plaire. Saint Jacques fut la première victime de sa cruelle politique. L'ayant fait arrêter quelques jours avant la fête, il lui fit trancher la tête. Après cela il voulut pleinement satisfaire les Juifs en emprisonnant St. Pierre, qui devoit être exécuté après pâques, lorsque Dieu le tira miraculeusement de ses mains. Mais il ne tarda pas à éprouver les effets de la vengeance divine. La fête de pâques passée, il retourna à Césarée, dans le dessein d'y donner des jeux publics en l'honneur de Claude. Il y fut suivi par un nombreux cortège de personnes de considération, tant de ses propres états, que des pays voisins. Le second jour

des jeux, il parut sur le théâtre avec une robe tissée en argent, dont l'habileté de l'artiste re-voit encore la richesse. Elle tiroit un nouvel éclat des rayons du soleil, qui, venant à se réfléchir, éblouissoient les spectateurs. Ceux-ci, de leur côté, marquoient une sorte de respect qui tenoit de l'adoration. Agrippa fit un discours fort élégant aux députés des Tyriens & des Sidoniens, qui étoient venus lui demander pardon d'une faute pour laquelle leur nation avoit quelque tems auparavant encouru sa disgrâce. Quand il eut cessé de parler, les ambassadeurs & ces flatteurs qui environnent ordinairement les princes, firent entendre des acclamations réitérées. *Ce n'est point, s'écrioient-ils, la voix d'un homme; c'est la voix d'un Dieu.* Le roi, enivré de ces louanges impies, & entraîné par l'orgueil, oublia qu'il étoit né mortel; il fut frappé dans l'instant par l'ange vengeur de la souveraine majesté de Dieu, déchiré par de cruelles douleurs & mangé par les vers la 7e. année de son regne, & la 43e. de J. C. Voyez *Act. Apost. c. 12.* — Joseph, *Antiq. Jud. L. 19.*

AGRIPPA II, dernier roi des Juifs, étoit fils du précédent. L'empereur Claude lui ôta son royaume, comme on ôte une dignité, & le lui échangea pour d'autres provinces, auxquelles Néron ajouta quatre villes. Les Hébreux s'étant attiré la vengeance des Romains, Agrippa se joignit à ceux-ci pour les châtier. Il reçut une blessure au siège de Gamala; il se trouva aussi au siège mé-

morable de Jérusalem avec Titus. Il mourut sous Domitien, vers l'an 94 de J. C. Ses mœurs n'étoient pas à l'abri des soupçons, puisqu'on l'accusa même d'un commerce incestueux avec sa sœur Bérénice. C'est en sa présence que S. Paul plaida sa cause à Césarée. Rien de plus remarquable que la confiance avec laquelle cet apôtre cita Agrippa lui-même, comme ayant pleine connoissance des faits étonnans qui constituent l'histoire de J. C. Agrippa, bien-loin d'en disconvenir, affirma que peu s'en falloit qu'il n'embrassât le christianisme; mais sa vie étoit une mauvaise préparation à un changement de cette nature. Le récit de cette affaire, telle qu'on la lit au ch. 26 des *Actes des apôtres*, est des plus intéressans.

AGRIPPA, (Menenius) consul Romain vers l'an 502 avant J. C., vainquit les Sabins & les Samnites, & triompha pour la première fois à Rome. Ce héros étoit éloquent, & ce fut lui que le sénat députa au peuple qui s'étoit retiré sur le mont-sacré: il le gagna par l'apologue des membres du corps humain révoltés contre l'estomac. Ce bon citoyen mourut lorsque l'on célébroit la réunion du sénat & du peuple. Ses emplois, loin de l'enrichir, ne lui laisserent pas de quoi le faire enterrer. Le peuple paya ses funérailles, & fit donner une somme d'argent à ses enfans.

AGRIPPA, (Marcus-Vipsanius) d'une famille obscure, parvint par ses vertus civiles & militaires, aux plus grandes dignités de l'empire: trois fois

fois au consulat, deux fois au tribunat avec Auguste, & une fois à la censure. Il donna des preuves éclatantes de sa bravoure aux fameuses journées de Philippes & d'Actium, qui assurèrent l'empire à Auguste. Ce prince, qui lui devoit ses succès, lui demanda s'il devoit abdiquer le gouvernement. Agrippa lui répondit avec le zèle d'un républicain & la franchise d'un soldat : il lui conseilla de rétablir la république ; mais les avis de Mécène l'emportèrent sur ceux de ce citoyen généreux. Auguste l'engagea à répudier sa femme, fille de la sage Octavie, & lui donna en mariage sa propre fille Julie, dont les déréglemens ne sont que trop connus. Agrippa passa ensuite dans les Gaules, soumit les Germains, dompta les Cantabres, & fit plus que de remporter des victoires ; il refusa le triomphe. Outre le tems qu'il avoit employé à la guerre, il en avoit passé une partie à embellir Rome par des thermes, des aqueducs, des chemins publics & d'autres édifices, parmi lesquels on distinguoit le fameux Panthéon, temple consacré à tous les Dieux, qui subsiste encore sous le titre de *N. D. de la Rotonde*. Sa mort, arrivée environ l'an 12 avant J. C., fut pleurée par Auguste & par les Romains, comme celle du plus honnête homme, du plus grand général, du meilleur citoyen & de l'ami le plus vrai. Auguste le fit mettre dans le tombeau qu'il s'étoit destiné à lui-même.

AGRIPPA - le - jeune, ou AGRIPPA-Posthume, dernier

Tome 1.

fil du précédent & de Julie, né après la mort de son pere, 12 ans avant J. C., fut adopté par Auguste qui lui donna la robe virile à l'âge de 17 ans. Ayant tenu des propos vrais, mais indiscrets, contre ce prince son bienfaiteur, il fut exilé dans la Campanie, ensuite relégué comme un criminel d'état dans l'isle de Planasie. Livie ne contribua pas peu à irriter Auguste contre son petit-fils ; & ayant appris que ce prince vouloit, après huit ans d'exil, le rappeler auprès de lui, elle fit, dit-on, empoisonner son époux, & envoya, de concert avec Tibere, un centurion pour tuer Agrippa. Le prince fut surpris sans armes ; il n'en défendit pas moins sa vie, & ne succomba qu'après avoir été percé de plusieurs coups. Ce fut ainsi que le dernier des petits-fils d'Auguste périt à l'âge de 26 ans. Il étoit d'un naturel farouche & d'un caractère emporté. La force du corps lui tenoit lieu de tout mérite. Il avoit pris le nom de Neptune, parce qu'il passoit son tems sur la mer, s'exerçant à ramer, à pêcher & à nager.

AGRIPPA, (Henri-Cornelle) naquit à Cologne, en 1486, d'une famille distinguée. Il fut d'abord secrétaire de Maximilien I. Il servit ensuite dans les armées de cet empereur. Son inconstance lui fit quitter le métier des armes pour le droit & la médecine, entre lesquels il se partagea. Sa plume insolente lui suscita bien des querelles, à Dole avec les Cordeliers ; à Paris & à Turin avec les théologiens. Ces querelles l'obligèrent de fuir en

F

différens pays. Il fut vagabond & presque mendiant en Allemagne, en Angleterre & en Suisse. Il s'arrêta pendant quelque tems à Lyon, où étoit alors Louise de Savoie, mere de François I. Cette princesse l'honora du titre de son médecin; mais elle le chassa d'auprès d'elle, pour avoir refusé de prédire par le cours des astres, dans lesquels Agrippa prétendoit lire, les affaires de France. Ce médecin vagabond alla ensuite dans les Pays-Bas, où son *Traité de la Vanité des Sciences*, & sa *Philosophie occulte*, le firent mettre en prison. Il fut encore enfermé à Lyon pour un libelle contre Louise de Savoie, son ancienne protectrice. Cet homme, accusé d'être en commerce avec les Diabes, ne fut pas profiter de cette liaison pour se procurer le bonheur & les richesses. Après avoir passé une partie de sa vie dans des cachots, il expira, suivant le Naudeana, à Lyon en 1534; & suivant d'autres biographes, à Grenoble en 1535, dans un hôpital: aussi détesté, mais plus heureux que l'Arétin, s'il est vrai que celui-ci fut pendu. Agrippa fut au nombre de ces écrivains, aujourd'hui plus communs que jamais, qui attribuent toutes leurs infortunes à leurs jaloux & à leurs ennemis, & ne s'avisent jamais de les attribuer à leur caractère & à leur conduite. On a imprimé ses ouvrages en 2 vol. in-8°, *apud Beringos fratres*, en lettres italiques & sans date. Il prétendoit que les sciences sont pernicieuses aux hommes: assertion soutenue avec beaucoup d'éloquence par J. J. Rousseau,

& qu'on ne peut nier être vraie à certains égards, sur-tout par rapport à la généralité des hommes, qui certainement n'est pas en état de s'occuper des sciences, moins encore d'en faire un bon usage. Son *Traité De la Philosophie occulte*, traduit en françois en 1727, en 2 vol. in-8°, le fit accuser d'être sorcier. Il avoit toujours, suivant Paul Jove, un Diable à sa suite sous la figure d'un chien noir. Le Démon ayant étranglé un de ses disciples, notre magicien lui ordonna d'entrer dans le cadavre, & de lui faire traverser cinq ou six fois la place publique de Louvain, afin que le peuple prît cette mort pour une apoplexie naturelle. Voilà ce que rapportent des historiens très-graves sur Agrippa, & ce qui aujourd'hui n'en paroît pas moins incroyable: il y a cependant des faits semblables d'une authenticité bien importante, entr'autres du cadavre d'un jeune homme de Dalem, en Lorraine, animé pendant près d'un an par le démon: chose consignée dans les archives de la ville de Nancy, & attestée par les actes judiciaires signés de Mr. Remy, procureur-général, & d'une multitude de témoins jurés. Agrippa eut l'impudence de proposer à Charles-Quint de lui procurer d'immenses trésors par le secours de la magie; mais pour réponse, il reçut ordre de sortir de ses états. Sa déclamation de l'*Excellence des femmes au-dessus des hommes* (*de præstantiâ sexûs feminini*), prouve qu'il n'y avoit point de paradoxe qui ne pût passer par sa tête. Il la composa pour

flatter Marguerite d'Autriche. On a encore d'Agrippa une Dissertation sur le péché originel, dans laquelle il avance que la chute de nos premiers parens ne provient pas de leur désobéissance à l'égard du fruit d'un arbre, mais d'un commerce charnel; opinion absurde réfutée par le texte même de la Genèse, qui ordonna aux deux époux de couvrir la terre de leur postérité (*Voyez BEVERLAND, RYSSEN*). On a dit de cet écrivain. *Nullis hic parci; contemnit, scit, nescit, flet, ridet, irascitur, insectatur, carpit omnia. Ipse philosophus, Damon, heros & omnia*. On a publié la *vanité des Sciences*, & l'*excellence du Sexe féminin*, en 1726, 3 vol. in-12, traduits par Gueudeville. Voyez Paul Jove, *Elog. doct. vir.*

AGRIPPINE, fille d'Agrippa & de Julie, répudiée par Tibere, épousa Germanicus, qu'elle suivit dans toutes ses expéditions en Allemagne & en Syrie. Après la mort d'un mari, qui vivoit avec elle en amant, Agrippine retourna à Rome, portant les cendres de son époux. La douleur que causa cette perte fut universelle: Agrippine en profita pour accuser Pison, qu'on soupçonnoit d'avoir hâté la mort de Germanicus. L'indignation du peuple contre Pison, jointe aux vives poursuites d'Agrippine, l'inquiéta tellement, qu'on le trouva mort dans son lit. Tibere, jaloux de l'amour du peuple pour Agrippine, l'exila dans une île, où il la laissa mourir de faim, l'an 35 de J. C. Cette femme se montra supé-

rieure à ses malheurs. Elle fut aussi intrépide à la cour de Tibere, & dans le lieu de son bannissement, qu'elle avoit été tranquille à la tête des armées. Du nombre de neuf enfans qu'elle laissa, les plus connus sont Caligula, qui fut empereur, & Agrippine, dont nous allons parler. S'il falloit juger par ce qu'ils furent, des sentimens que leur inspira la mere, & du genre d'éducation qu'elle leur donna, il faudroit conclure qu'elle étoit elle-même un monstre.

AGRIPPINE, fille de la précédente, & mere de Néron, joignit aux mœurs d'une prostituée, la cruauté d'un tyran. Après deux mariages, elle épousa Claude, dont l'indolence alloit jusqu'à la stupidité. Cette femme, d'une ambition démesurée, & d'un esprit pénétrant, connut bientôt le caractère de son époux, & ne manqua pas d'en profiter. Ce ne furent que bassesses, rapines, cruautés, prostitutions: Agrippine employa tout pour s'élever au comble de la grandeur, & assurer l'empire à son fils; voulant ajouter à la qualité de fille, de sœur, d'épouse d'empereur, celle de mere. Comme on lui disoit que Néron lui donneroit la mort un jour: *N'importe*, répondit-elle, *pourvu qu'il regne*. Il régna effectivement. Agrippine empoisonna son époux avec des champignons, & fit proclamer son fils empereur: Néron, élevé par Sénèque & par Burrhus, parut d'abord digne de tels maîtres; mais il oublia bientôt les services de sa mere. Agrippine, qui s'étoit attribué

l'autorité impériale, employa toutes sortes d'artifices pour se la conserver: intrigues, caresses, complots, plaisirs; on croit même qu'elle commit un inceste avec son fils pour le gagner. Elle étoit accoutumée à ce crime; on l'avoit déjà accusée d'un commerce galant avec son frere Caligula. Néron, irrité de ses complots, & insensible à ses caresses, la fit massacrer dans sa chambre, l'an 59 de J. C. Un centurion lui ayant déchargé un coup de bâton sur la tête, elle lui dit: en lui montrant son sein: *Frappe plutôt cette partie de mon corps, puisqu'elle a donné le jour à un monstre tel que Néron.* Ce fils abominable arriva un moment après que sa mere eut expiré; & parcourant des yeux les différentes parties de son corps, il plailanta, dit l'histoire, sur quelques-unes; & ajouta: *Je ne croyois pas qu'elle eût tant de beauté.* Ce fut le prix dont ce scélérat paya ses bienfaits. Cette princesse avoit beaucoup d'esprit & d'agrémens; mais elle ternit ces qualités par les crimes que lui firent commettre son ambition & son orgueil. Ce fut pour satisfaire ces passions, plutôt qu'en vue du bien du genre-humain, qu'à l'imitation de tant d'illustres scélérats de tous les siècles qui veulent couvrir leurs forfaits par quelque action de bien, elle établit une colonie à Ubium sur le Rhin, lieu de sa naissance, qu'elle nomma *Colonia Agrippina*, aujourd'hui Cologne. On lit dans Tacite que cette princesse avoit laissé des Mémoires, qui lui ont beaucoup servi à écrire ses *Annales*.

AGUESSEAU, (Henri-François d') naquit à Limoges en 1668, d'une ancienne famille de Saintonge. Son pere, intendant de Languedoc, fut son premier maître. Le jeune d'Aguesseau naquit avec les plus heureuses dispositions. La société des gens d'esprit, & surtout celle de Racine & de Boileau, avoit des charmes infinis pour lui. Il cultivoit comme eux la poésie, en avoit le talent, & il le conserva jusqu'à ses derniers jours. Reçu avocat-général de Paris en 1691, il y parut avec tant d'éclat, que le célèbre Denis Talon, alors président-à-mortier, dit qu'il voudroit finir comme ce jeune homme commençoit. Après avoir exercé dix ans cette charge avec autant de zele que de lumiere, il fut nommé procureur-général en 1700, à 32 ans. C'est alors qu'il déploya tout ce qu'il étoit. Il régla les juridictions qui étoient du ressort du parlement, entretint la discipline dans les tribunaux, traita l'instruction criminelle d'une maniere supérieure, & fit plusieurs réglemens autorisés par des arrêts. Il fut chargé de la rédaction de plusieurs loix par le chancelier de Pontchartrain, qui lui prédit qu'il le remplaceroit un jour. L'administration des hôpitaux fut l'objet le plus cher de ses soins. On lui conseilloit un jour de prendre du repos: *Puis-je me reposer, répondit-il généreusement, tandis que je sais qu'il y a des hommes qui souffrent?* La France n'oubliera jamais le fameux hiver de 1709; d'Aguesseau fut un de ceux qui contribuerent le plus à la sauver des extrémités